

ACTION 7/03/17 : intervention délégation Préfecture pour la CSD Vaucluse 84 CGT.

Les lois de finances et de financement de la Sécurité sociale adoptées sous l'actuel quinquennat ont organisé l'asphyxie et l'étranglement budgétaires de toutes les dimensions de l'action publique, celles de l'Etat, des collectivités territoriales, des hôpitaux, des établissements de l'action sociale, et plus largement encore de la Sécurité sociale.

Les politiques d'austérité menées depuis plusieurs années par les différents gouvernements au service de la finance, ainsi que la mise en place de la réforme territoriale (lois MAPTAM et NOTRe) conduisent à la casse de la Fonction Publique et à l'amenuisement des services publics.

Cette casse des services publics s'amplifie partout avec la baisse des dotations de l'Etat (DGF) : bon nombre de missions de service public sont transférées sans être accompagnées d'un transfert des moyens.



La Fonction Publique Territoriale, comme les deux autres versants de la Fonction Publique est touchée par :

- Des mutualisations de services, des fermetures ou privatisations de services (comme le LDA au CD84), des mobilités forcées, des remises en cause du temps de travail (au CD84, à la Région PACA, dans la plupart des communes) ;

Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

- Des pressions sur les personnels en terme de charge de travail, de délai, des non-remplacements d'agents absents, des non-remplacements de départs à la retraite (au CD84, comme pour les territoriaux d'Avignon, du Thor, de Vaison La Romaine et de Valréas), des fins de contrats de non-titulaires (notamment dans les collèges), qui engendrent des conditions de travail de plus en plus dégradées et une augmentation des RPS ;
- La mise en place du RIFSEEP, dispositif injuste, portant atteinte à la Fonction Publique de carrière et qui accentue l'individualisation de la rémunération ;
- Des transferts de compétences et de personnels d'une CT à une autre (ex : les personnels des transports du CD84 vers la Région PACA ; les missions FSL, FLAJ dévolues au Département sont transférées pour le territoire de Pertuis vers la métropole Aix Marseille Provence), des fusions d'EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)...

Or, pourtant les besoins en services publics ont largement augmenté, avec 3 millions d'habitants supplémentaires en France.

Ainsi, on peut constater des réponses insuffisantes ou inadaptées (ex : en matière de prévention et de protection de l'enfance - manque cruel de places pour les mineurs et de possibilités de partenariat avec la pédopsychiatrie, les IME, les SESSAD) ; des délais de traitement des demandes de plus en plus longs (dans les CMS, les CCAS, à la MDPH) ; la disparition des services publics de proximité et une inégalité d'accès en ce qui concerne les demandes de CNI, passeport, carte grise...

Et pourtant de l'argent (et de l'argent public), il y en a !

Pour exemple, les 50 milliards attribués au pacte de responsabilité correspondant aux 50 milliards d'économies sur le budget de l'Etat dans la même période, qui contribuent à enrichir les actionnaires des grands groupes et les banques, sans aucun résultat en matière d'emploi et de résorption du chômage.

A titre indicatif, pour un premier recrutement immédiat d'un million de fonctionnaires, la dépense serait de 38 milliards d'euros dont 18 milliards reviendraient en cotisations sociales et plus de 20% à l'impôt via la TVA. Ce serait bien plus utile que les 340 000 euros en moyenne par emploi que nous coûtent les cadeaux fiscaux au MEDEF.

Par conséquent, nous revendiquons :

- La défense des missions publiques, du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers ;

Syndicat Départemental Cgt des personnels actifs et retraités du Département du Vaucluse

- Des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation et de déprécarisation ;
- De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent l'annulation du protocole minoritaire PPCR ;
- L'abrogation du RIFSEEP ;
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer, et, plus globalement des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail et le respect des obligations statutaires en matière de CHSCT (ex : CD84 ; territoriaux du Thor) ;
- La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales et des établissements d'action sociale et médico-sociale (avec notamment la création immédiate de places en MECS, IME, SESSAD, hôpital de jour...) ;
- Une véritable revalorisation du point d'indice ;
- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des personnels...

Les luttes des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) de ces derniers mois montrent que des avancées sont possibles. Ainsi, le Ministère de la Fonction Publique s'est engagé le 13 février dernier à ouvrir rapidement des négociations sur la valorisation et la clarification des missions, notamment par rapport à la double hiérarchie, sur la reconnaissance de la pénibilité afin de favoriser les conditions de reclassement...

Mais il reste à gagner :

- Un calendrier concret de mise en œuvre des négociations ;
- La création d'un poste d'ATSEM à temps plein par classe ;
- La prise en compte de la mission éducative des ATSEM dans le référentiel de compétences du CAP ;
- Une véritable évolution professionnelle en catégorie B...

Partout, dans les diverses collectivités territoriales, dans les établissements d'action sociale, il est plus que temps de faire grandir la résistance et la mobilisation.

Aussi, retrouvons-nous encore plus nombreux le 21 mars !

Le syndicat des personnels du département du Vaucluse a décidé d'une initiative : il appelle à une diffusion de tracts tout à l'heure, à partir de 13H, auprès des étudiants en travail social de l'Institut de formation de Montfavet. Tous ceux qui le souhaitent peuvent venir à la rencontre des étudiants.